

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 5 fr. la ligne ; 2° page : 3 fr. la ligne

Abonnements et annonces payés d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr. ; France et Etranger : 12 fr.

Un grand Rêve !

Une représentation parlementaire pour la Tunisie et le Maroc

Notre ami, M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine, a fait un rêve, un grand rêve, un très grand rêve même, il a rêvé de doter la Tunisie et le Maroc d'une représentation parlementaire !

Et pourquoi pas ? La Tunisie n'est-elle pas majeure ? Le Maroc pas encore.

Ce rêve, nous l'avons fait nous-mêmes, au temps lointain où la Tunisie livrée aux caprices et au bon plaisir de ses résidents généraux — lisez Millet et Pichon, le premier surtout — n'était habitable qu'à ceux qui avaient l'échine assez souple pour passer leur temps courbés en deux devant le dispensateur des faveurs et trouvaient parfaits des actes qui faisaient hurler les autres qui osaient dire tout haut ce que chacun pensait tout bas, — même les adulateurs — d'une gestion dont le moins que l'on pouvait dire, c'est qu'elle était exécrationnelle, sinon néfaste et qu'elle nous conduisait lentement mais sûrement à la catastrophe.

Des ministres avertis et avisés y mirent heureusement bon ordre en éloignant Millet ; quant à Pichon les électeurs du Jura nous rendirent le grand service de l'envoyer siéger au Luxembourg.

Ah ! il ne faisait bon en ces temps-là de dire des vérités ; les vérités, du reste, ne sont jamais bonnes à dire, nous en savons quelque chose... à nos dépens.

Nous fûmes obligés, plusieurs fois, de nous rendre à Paris et de faire appel à des parlementaires amis et même à M. Ribot, qui vient de mourir, alors président du Conseil des ministres et ministre des finances et aussi aux associations de presse.

Un jour que nous assistions au café Cardinal à Paris à un banquet mensuel de l'Association des journalistes coloniaux à laquelle nous appartenions, M. François Deloncle, député, ancien ministre, président de l'Union syndicale des journalistes coloniaux fit un discours au cours duquel il s'exprima ainsi :

« Nous saluons Messieurs Emile Lacroix et Jacques Bahar. Ils sont nôtres ; et si nous sommes appelés à les soutenir, nous les soutiendrons ! »

« Car, quelles que soient les opinions exprimées, ce sont toujours des manifestations de la Pensée, et la Pensée, nous la voulons libre, c'est-à-dire que nous sommes et restons partisans résolus de la liberté de la presse ! »

Cette énergique déclaration fut accueillie par les applaudissements nourris de cent convives d'élite assistant au banquet, députés, sénateurs, écrivains, artistes, au courant des persécutions ourdies contre la Petite Tunisie, ainsi que des lois d'exception qui régissaient la presse tunisienne.

M. Pichon comprit et céda, puis bientôt abolit le cautionnement de 6.000 fr. qui devait être déposé à la recette générale des finances pour faire paraître un journal.

Nous manquerions de franchise et de reconnaissance si nous ne mentionnions pas le nom de Communaux, le vieux lutteur, dont le concours fut décisif pour enlever le décret de suppression « qui rétablissait » la liberté de la presse que nous avait donnée le Résident général M. Charles Rouvier et enlevée le sinistre Millet.

La génération actuelle ignore tout cela et bien d'autres choses avec, qu'il serait bon qu'elle connût, sans ceux qui ont travaillé, peiné et lutté pour faire introduire la liberté de la presse dans ce pays, leurs journaux — surtout les journaux indigènes — n'auraient probablement jamais vu le jour.

Pour en revenir au rêve de notre ami de nous donner une représentation parlementaire, nous suivrons avec un vif intérêt les efforts qu'il tentera — s'il veut bien les tenter — qui n'aboutiront, à notre avis, que le jour où l'Algérie, la Tunisie,

et le Maroc seront réunis en un ministère de l'Afrique du Nord avec certains pays à mandat, comme la Syrie, et dont il sera le premier titulaire, comme autrefois notre regretté ami Eugène Etienne fut le premier sous-secrétaire d'Etat aux colonies, sous-secrétariat bientôt transformé en ministère des colonies.

Aussi nous espérons qu'on ne commettra pas la faute d'autrefois en créant un sous-secrétariat de l'Afrique du Nord, rattaché à la présidence du Conseil ou à toute autre ministère, c'est un ministère qu'il faut si l'on veut créer quelque chose d'utile.

BULLETIN

Souvenons-nous toujours de la grève des inscrits maritimes



On ne stigmatisera jamais assez la conduite scandaleuse des odieux mercantis de la Canebière pendant les journées de septembre dernier.

Tous ceux qui ont vécu ces journées terribles se les rappelleront jusqu'à leur dernier souffle tellement leur situation fut épouvantable devant les criminelles exigences des hôteliers qui spéculaient sur les événements pour débarrasser les malheureux qui tombaient entre leurs mains crochues au lieu de les aider à supporter avec patience, et sans trop de dommage pour leurs bourses, le conflit misérable surgi à l'occasion de la suppression de la loi de 8 heures dans la marine marchande.

Le maintien de ces « huit heures » eût été un désastre pour notre marine marchande comme il le serait pour nos chemins de fer si l'on ne revenait vivement aux « dix heures » — et non pas aux neuf heures — qui permettraient de supprimer un roulement sur trois dans les grandes et moyennes grues, qui permettront de faire travailler un temps raisonnable dans les ateliers et sur la voie, nous admettons même que le transport du personnel aux ateliers et aux chantiers sur la voie soit compris dans le temps de présence. On ne saurait être plus accommodant.

Pour en revenir à nos services maritimes postaux et prévenir le retour de pareils événements désastreux, il serait sage de prendre quelques utiles précautions.

Tout d'abord, le port de Marseille devrait être décongestionné au profit d'autres ports qui ont droit à l'existence tout comme celui de la grande cité phocéenne.

Port-Vendres et Cette devraient se partager les ports de l'Oranie : Mostaganem, Arzew et Oran, pour ne citer que les plus importants ; St-Louis-du-Rhône et Marseille conserveraient les relations avec Alger-Bougie-Philippeville et Bône et enfin à Nice serait réservé tout le trafic tunisien, ce qui permettrait de desservir utilement la Corse.

Il faudrait ensuite que le monopole du pavillon fut suspendu dès qu'une grève est déclenchée et des équipages de la marine d'Etat désignés pour aller prendre immédiatement la place des grévistes.

Ainsi pas d'interruption dans les services de la marine marchande, pas de péril pour elle pas de pertes pour le commerce se chiffant par des millions et des millions.

On nous répondra peut-être : « Que faites-vous de la liberté individuelle et du droit de grève ? »

La liberté individuelle ? Tant qu'on voudra à condition de ne pas gêner son voisin et le droit de grève doit être suspendu par les temps actuels quand il s'agit d'assurer un service public. Et temps normal, nous aurions peut-être acquiescé à la journée de huit heures s'il avait été prouvé qu'elle n'aurait aucune répercussion sur le cours de la vie et nous étions partisan, partisan résolu du droit de grève qui permettait de faire fléchir

la résistance patronale, quand c'était nécessaire, mais nous ne sommes plus, hélas ! en temps normal aussi nous estimons que le droit de grève doit disparaître de nos lois, comme doit disparaître la journée de huit heures — d'où nous vient notre détresse — pour nous relever du terrible effort soutenu pendant la guerre.

Comme dernière mesure, il conviendrait également d'envisager la suppression de l'inscription maritime qui est peut-être la plus urgente des mesures à prendre sinon voulons que notre marine marchande ne périclète pas du fait de ses inscrits.

Où vont les minerais de fer de l'Ouzenz ?

Pendant de longues, très longues années, devant tous les prétoires, deux groupes : Carbonnel et Portalis se disputèrent la possession de l'Ouzenz dont le minerai de fer est extrêmement pur mais dont l'importance du gisement est loin d'être ce que l'on prétendait puis que le milliard de tonnes se réduit en définitive à une cinquantaine de millions de tonnes, ce qui est déjà bien joli.

L'un de ces groupes, Carbonnel comprenait les firmes Krupp et Thyssen, qui nous donnent du fil à retordre dans la Rhur, ainsi que Wm Müller, de la Haye, mais d'origine allemande.

Finalement une solution intervint qui écartait toutefois les Allemands.

Mais si ceux-ci ont disparu du consortum, il semble bien que celui-ci ait voulu conserver leur clientèle car la plus grande partie de la production du minerai filerait en Allemagne.

Nos gouvernants le savent-ils ?

Si non, ils sont sans excuses ; si oui, pourquoi permettent-ils l'envoi de ce minerai qui pourrait peut-être bien un jour nous revenir sous forme de boulets que nous enverraient quelques grosses berthas ?

Est-ce pour cela que l'Algérie s'impose un lourd sacrifice en transportant à perte — et quelle perte ! — douze francs par tonne ! le minerai du gisement au port de Bône ?

Gouverner, c'est prévoir

Nous aurions voulu laisser à d'autres confrères le soin de mettre en garde nos dirigeants, sur l'état d'esprit des populations qui, pour le moment, suivent simplement nos efforts dans la Rhur, les pourparlers de Lausanne et les fluctuations des change où notre franc fait réellement bien triste figure. Encore quelques dégringolades et nous le verrons réduit à sa plus simple expression du fait des misérables agitateurs internationaux qui ont juré d'atteindre la France dans ses œuvres les plus vives. Qu'importe ? La France supportera le coup, et elle aura finalement le dessus, seulement il ne faudrait pas qu'à l'arrière, la panique s'emparât du public !

Aussi, sans aller aussi loin que pendant les hostilités, il serait à désirer que l'état de siège fut proclamé en Algérie et en Tunisie comme il l'est au Maroc. Cette mesure mettrait un « bouff » sur bien des langues qui ont besoin d'être retenues.

Gouverner, c'est prévoir.
Que les consuls veillent.

Echos et Nouvelles

La Journée de l'Enfance.

Madame Lucien Saint toujours sur la brèche quand il s'agit d'une bonne œuvre à accomplir, vient de lancer la journée de l'enfance qui est fixée au 4 Mars prochain. Le produit de la bataille des fleurs de Tunis, la vente d'une enveloppe surprise dans toute la Régence, les souscriptions diverses donneront au « Comité de l'Enfance » le capital dont il a besoin pour fonctionner.

Le Comité de l'enfance, si nous avons

bien compris, est un organisme destiné à coordonner les efforts des gouttes de lait, des maternités et des dispensaires, en un mot c'est lui qui recueillera les fonds nécessaires au fonctionnement des diverses œuvres et les partagera, entre elles suivant les besoins et les nécessités de chacune d'elles.

Quelqu'il soit remercions-en Madame Lucien Saint et souhaitons le plus grand succès à la journée de l'enfance et que le public réponde avec empressement à son appel en envoyant des dons en argent et en nature. Ceux-ci devront être adressés à Madame Lucien Saint à la Résidence Générale.

M. L. de Maniquet-Vaubret à Tunis. Notre cher ami M. Louis de Maniquet Vaubret, administrateur-délégué de la Cie des Phosphates de Constantine était de passage ces jours derniers parmi nous.

Notre ami est reparti après un bref séjour pour le Kouif, la grande exploitation phosphatière, dont les installations sont une merveille d'ingéniosité pour réduire au strict minimum les frais d'exploitation et rendre agréable le séjour au personnel.

Le Résident Général à Alger. Le Résident Général est parti Lundi matin pour Alger accompagné de MM. Crancier, Lesoure, Mourgnot, Schilling et Pisani, directeurs généraux et chefs de service ainsi que du Ct. Courtot.

Le grand wagon-salon du Bey avait été attelé au train d'Algérie à destination d'Alger.

Le Résident, est allé prendre part à une importante conférence à laquelle assistent M. Steeg gouverneur général de l'Algérie et le Maréchal Lyautey, Résident général du Maroc et quelques principaux fonctionnaires des trois colonies.

Nous aurons occasion de reparler de cette conférence et des décisions qui seront prises relativement à notre liaison routière et surtout ferroviaire avec l'Algérie : Kalaâ-Djerida-Tébessa, Morsott-Kalaat-Senam, Nebour - l'Ouzenz et enfin Tabarka-La Calle la première et la dernière primant les deux autres.

Nous ne voyons pas sans appréhension l'union douanière avec l'Algérie d'où découlerait automatiquement celle avec la France qui ne peut qu'engendrer la vie un peu plus chère. Le moment ne serait pas très bien choisi et l'on pourrait sans inconvénient attendre des temps meilleurs pour son application.

Le Sénateur Gallini

Nous avons lu avec infiniment de plaisir dans la « Démocratie Tunisienne » l'article ci-après consacré à notre cher ami le Sénateur Gallini, hélas ! bien long à se remettre, mais n'est-il pas le premier artisan de sa maladie ?

Avec l'auteur, avec ses innombrables amis de Corse, de Tunisie, de France et d'Algérie nous faisons des vœux ardents pour son retour à la santé :

« Nous nous sommes fait un devoir et un plaisir d'aller voir notre compatriote et ami, M. le Sénateur Gallini, qui représente au plus haut degré d'estime et d'affection son pays natal, la Corse.

« Nous ne l'avons plus revu depuis les dernières élections sénatoriales, qui furent si disputées, mais malgré tous les moyens employés pour le faire échouer, notre ami l'emporta.

« Ce fut un grand bien pour la Corse, car qui ne sait les grandes qualités dont est doué le Sénateur de la Corse ?

« Orateur simple et divers, spirituel et intrépide, il sait s'imposer à ceux qui l'écoutent par l'énergie persuasive de ses pensées qu'il sait toujours exprimer avec droiture et sincérité.

« Tout dernièrement nous avons eu l'occasion de rencontrer un parlementaire de nos amis qui nous a dit à propos de M. Gallini : « C'est bien dommage que Gallini soit malade ! Gallini est une intelligence et la Corse peut en être fière. Il aurait pu, en ce moment-ci, rendre bien des services à la Corse, car Gal-

Après votre repas, buvez un
RHUM CHAUVET

lini est très écouté, et l'on connaît son amour pour son pays.

« Nous avons trouvé le Sénateur de la Corse toujours souffrant, mais, comme il nous l'a dit lui-même, beaucoup mieux.

« Nous espérons le voir bientôt complètement rétabli, soigné comme il l'est par l'éminent docteur Moreau, et nous attendons ce rétablissement complet avec la plus vive impatience.

« Que cela soit au plus tôt, c'est le vœu de tous les amis qui aiment et s'intéressent à la petite France, la Corse... »

A l'Agence Fournier.

Nous avons appris avec le plus vif plaisir la nomination à Paris de notre excellent confrère et ami Paul Lambert, ancien président du Syndicat de la presse tunisienne, ancien directeur du journal le « Républicain » et correspondant de l'Agence Fournier à Tunis, officier d'administration pendant la guerre, chevalier de la Légion d'honneur, qui avait été envoyé à Strasbourg comme directeur de l'Agence Fournier après sa démobilisation.

Il sera chargé du service politique de son agence.

Nous félicitons très sincèrement notre ami du bel avancement qu'il vient d'obtenir et surtout de la résidence de Paris ce qui nous permettra de le revoir plus facilement qu'à Strasbourg. Par sa nouvelle situation nous aurons certainement l'occasion de le revoir à Tunis où ses nombreux amis seront toujours heureux de le recevoir.

Au Palais de la Marsa.

En même temps qu'il apportait la grand croix du Ouissam alaouite pour S. A. le Bey, Si Kaddour ben Ghabrit, le plus parisien des maures, était chargé de remettre le grand cordon du même ordre aux deux fils du souverain, nos amis Ezzedine-Bey et Lamine-Bey.

Qu'ils trouvent ici nos plus cordiales félicitations.

A la Maison de France.

Mme Lucien Saint et le Résident général donneront le 12 février un grand bal à la résidence.

Cette réception sera pour les colonies française et étrangères de Tunis l'occasion de manifester la respectueuse sympathie qui entoure à Tunis, le représentant de la France et Mme Lucien Saint.

Félicitations à M. Poincaré.

Au cours de sa séance du 22 Janvier 1923, la Chambre de Commerce de Tunis a prié la Résidence Générale de vouloir bien transmettre au Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères à Paris, le télégramme suivant :

« Chambre de Commerce Française de Tunis réunie en séance aujourd'hui adresse à président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, ses vives félicitations pour énergie déployée dans sa haute mission en raison des événements actuels.

« Tous les bons Français habitant la Régence sont de cœur avec lui.

PELLET, président.

La « Petite Tunisie » félicite la Chambre de Commerce et s'associe à son geste.

Au Caïdat de la Banlieue.

Nous adressons nos bien vives félicitations à Si Salah Eddine Baccouche, l'aimable caïd de la banlieue de Tunis à qui S. A. le Bey a conféré le grade de Colonel.

Tous ceux qui connaissent la famille Baccouche, unanimement estimée se réjouiront de la haute distinction accordée à l'un des siens.

Au Tribunal

M. Cornet, juge de paix au Kef, nommé juge au tribunal civil de Tunis a été installé la semaine dernière et a siégé le jour même à la 1re Chambre civile.

Nous lui réitérons nos félicitations avec nos souhaits de bienvenue.

L'émir Khaled

Nous croyons qu'on fait fausse route

La Société générale

reçoit sans frais les souscriptions à l'émission du CREDIT NATIONAL 1923 6 pour cent à lots nets de tous impôts présents et futurs.
Prix d'émission : 498.50

Etablissements **OROSDI-BACK**

TUNIS - BIZERTE

ACTUELLEMENT

Exposition et Grande Mise en Vente-Reclame de

BLANC

Occasions Exceptionnelles à tous nos Comptoirs

en Algérie en réclamant la suppression de l'indemnité que reçoit l'émir Khaled comme descendant d'Abd-el-Kader.

Le jour où le gouvernement lui couperait les vivres il le poserait en martyr de la sainte cause islamique algérienne et les dons en espèces ou en nature afflueraient chez lui.

A notre avis, la mesure n'est pas à prendre, d'autant plus qu'il a bien servi la France pendant la guerre et à mérité de ce fait la croix de la légion d'honneur et les galons de capitaine.

Si son journal dépasse les limites et tombe de ce fait sous le coup des lois qu'on lui applique.

A la Chambre de Commerce de Bizerte. Au cours de sa séance du 25 Janvier dernier la Chambre de Commerce de Bizerte a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1923.

Ont été nommés : Président : M. Rey-coudier ; vice-présidents : MM. Ottavy et Poletti ; secrétaire M. Alloués et trésorier notre ami M. R. Carrareasi.

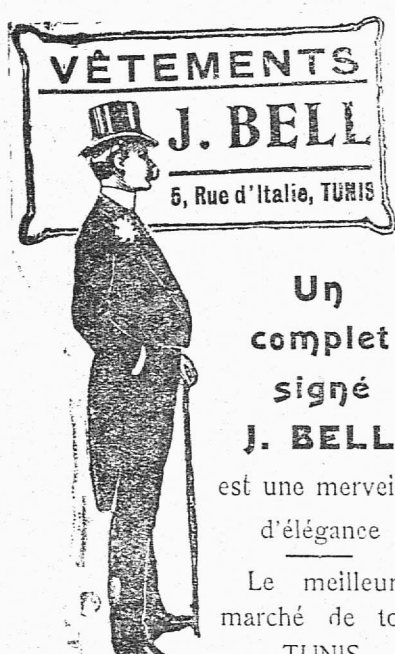
Sincères félicitations. Tunis Socialiste Quotidien. "Tunis Socialiste" se transforme en quotidien du soir et son premier numéro paraîtra le 15 courant.

Nous souhaitons à notre confrère bonne chance et longue vie quotidienne.

L'eucalyptus contre les moustiques
D'après des expériences faites au Congo belge, l'essence d'eucalyptus, mélangée à l'huile de palme ou d'arachides, constitue le meilleur destructeur des mouches et moustiques, propagateurs du paludisme. Elle est supérieure comme efficacité aux essences de pétrole et de plus est inflammable.

Banque de Tunisie
On souscrit sans frais à la Banque de Tunisie et dans ses agences à la nouvelle émission à Frs 498,50 des bons du CREDIT NATIONAL 6 % à lots nets de tous impôts présents et futurs.

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes (Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41



Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE - MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
et toutes opérations de Banque Et toutes opérations sur titres
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
DÉPÔT DE COLIS

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le **JEUDI QUINZE FÉVRIER** mil neuf cent vingt-trois à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, rue de l'Eglise, N° 53, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1° Un bordj, comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage connu sous le nom de « bordj Haïdar » entouré d'un terrain divisé en jardins dont quelques-uns renfermant des bâtiments d'une superficie totale de sept mille huit cents mètres carrés y compris les bâtiments habous des Haramatines, situé à Sidi-bou-Said près de la briquetterie (Caïlat de la banlieue de Tunis.)
Mise à prix : cinq mille cinq cents francs par an.

2° Une maison dépendant des Habous des Haramatines sise impasse Eccehar à Rades (Caïlat de la banlieue de Tunis.)
Mise à prix : deux cent cinquante francs par an.

AU PETIT PARIS
Grands Magasins de Nouveautés
TUNIS - 7, Avenue de France et 1, Rue de Bône - TUNIS

Actuellement Grande Exposition de

Blanc-Lingerie

Mise en Vente à des Prix moins chers qu'en Fabrique

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FÉLICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4 79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^e Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franço-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délève des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis & Tunis-Marseille
Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

30 Le Terrain d'une boutique de 60 mètres carrés environ, sis près bouk de Porto farina (Caïlat de Bizerte)
Mise à prix : vingt francs par an
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise, n° 5 bureau des enzels.

VOTRE PLUS BEL AGE, MADAME,
c'est souvent la trentaine passée.

La femme qui parvient à réunir les charmes d'une jeunesse bien conservée aux avantages d'un savoir et d'une expérience de la vie, que les jeunes filles ne possèdent pas, peut certainement se compter parmi les femmes les plus heureuses et les plus séduisantes.

Il n'y a aucune raison pour qu'une femme de 30, 40, et même 50 ans, en bonne santé, ne conserve pas un teint frais, une jolie peau et toute l'apparence de la jeunesse, si seulement elle se donne quelques soins appropriés : la Crème Tokalon lui fournit, dans ce but, l'aide la plus précieuse. Cette crème est en effet une véritable crème de beauté, dont les propriétés de rajeunir et d'embellir s'expliquent par sa composition scientifique et toute spéciale. Elle est entièrement absorbée par les pores de la peau qu'elle nourrit et tonifie, lui infusant une nouvelle vie ; c'est ainsi que la Crème Tokalon donne à l'épiderme une étonnante apparence de jeunesse. Elle tend à faire disparaître les bajoues formées par les muscles flasques et relâchés, qu'elle raffermi ; elle efface en même temps les rides précoces et autres marques de l'âge. De plus, elle referme les pores dilatés, enlève les points noirs et remédie à toutes ces déficiences de la peau qui déparent tant le visage d'une femme.

La Crème Tokalon, absolument non-grasse, ne laisse aucune trace de luisant même pendant les chaleurs ; elle n'occasionne jamais de poussée de boutons, et n'irrite pas l'épiderme le plus délicat. Si après l'emploi d'un seul pot, vous ne constatez pas que votre épiderme est devenu plus blanc, plus doux et plus lisse, que vous semblez rajeunir de plusieurs années, vous serez remboursé sur simple demande ; un certificat de garantie à cet effet est joint à chaque pot. Vous trouverez la Crème Tokalon dans tous les bons magasins.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger
Téléphone 553

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Le lait **BERNA** est le plus concentré, riche, suisse, en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires : 3 rue des Belges - Tunis

RÉGENCE DE TUNIS
Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation
DIRECTION DES FORÊTS
AVIS

La Direction des Forêts de Tunisie mettra en vente, le 7 Juin 1923, deux importantes coupes de chêne-zéen : une de dix huit mille trois cent cinquante huit mètres cubes grume, dans la forêt d'El Feïdja, et une autre de cinq mille six cents mètres cubes grume, dans la forêt de l'Oued Zéen, chefferie d'Ain-Draham.

Le bois de Zéen convient pour la fabrication des traverses de chemin de fer, des merrains, parquets et sciages sur mailles de toutes catégories.

Une affiche-cahier contenant toutes les indications utiles sur la dimension des bois, la situation des coupes et les conditions de paiement des redevances sera envoyée à toute personne qui en fera la demande à la Direction des forêts à Tunis.

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de minas 3-tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. ; PELLE T- Tunis
L'huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil - »
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

La Côte du Soleil Korbous
Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseur diplômés expérimentés.
Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour (Hôtel des Thermes de Frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner à matin, déjeuner et dîner (vin non compris).
Un restaurant coquet est installé à Korbous.
Location de villas et d'appartements.
Transports automobiles en auto-car-Maison Berger, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 18 h. 15.

Maisons Recommandées
TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre d'un jardin près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.
Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de la Croix, propriétaire — Soussse (Tunisie).
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste = Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia -- Tunis
J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.
Entreprise Générale des Travaux Electriques
A. Minaud et Fils, ancien Ancestrurier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis - réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.
Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{ts}, 1, Place Pichon - Soussse - Ghapcaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{eres} marques connues - Atelier de Molecules - Maison de toute confiance
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis -- Brami frères et Cie, pp^{ts}.
Pharmacie Soemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cuénod -- 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoua - Tunis.
Mercurie Parisienne - Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arys". - Fournitures complètes pour couturières et corsetières.
Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.
Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

SEMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourse
S. Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE SUX, propriétaire - Soussse Tunisie -- Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.
Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI
117, Avenue de France -- Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.
Grand Hôtel de France - Sfax - 1^{er} ordre - propriétaire - Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.
Droguerie de la Poste, - S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMAA - Shyp Chauppier - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie = Maison fondée en 1900
MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 1, Sadikia Tunis - Télég. AZERM Tunis - Téléphone 8.48 - Quincaillerie - Ferronnerie - arti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.
Importation-Exportation de tous produits -- Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Soussse Tunisie -- Adresse télég. : Mohamed Ellamti - Soussse.
JAMAIS rien ne vaudra MAUD
l'Eau et la Poudre de riz
Madame Maud Euvé Hyères (Var)
Le Gérant : E. UMBROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis

Office Français Immobilier et Commercial
"Assurances"
(17^{me} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'**OFFICE FRANÇAIS**.
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'**OFFICE** se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos "**PETITES ANNONCES**" rue d'Italie, sont toute l'année **gratuites**.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO-CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruzas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS Tél. 1.9